

Conseil Municipal

Le lundi 11 avril 2022, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absents excusés : M. BOUARD Denis ayant délégué pouvoir à M. DELARGE Jacky, Mme LECLERC Aurélie ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie.

Secrétaire de séance : M. DELARGE Jacky.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'ouvre en présence des membres actifs. Une présentation des activités et projets prévus est faite à l'Assemblée.

En premier lieu, une soirée sera prévue le 7 mai prochain pour les 10-16 ans dans les locaux du Carroi avec au programme : jeux, petite restauration et divers. Une information sera largement diffusée.

Ensuite l'installation d'un skate Park est envisagée. Plusieurs lieux sont évoqués mais il semblerait que l'espace laissé libre derrière le Carroi et le club de Tennis soit le mieux approprié. Des demandes ont déjà été faites pour une telle réalisation. Le Conseil Municipal souhaite prévoir ce Skate Park au budget 2023 sous réserve d'accord de financement par différents organismes.

La préparation d'une caisse à savon pour la descente prévue en septembre sera envisagée.

La mise en place d'une boîte à livres (dépôt et enlèvement livres de livres) sera prévue assez rapidement. Plusieurs solutions sont évoquées mais la restauration d'une vieille armoire ou d'un vieux tonneau semblent celles les mieux adaptées. Le lieu privilégié d'installation serait la place centrale de la Commune, à proximité des jeux pour enfants (livres enfants et adultes seraient laissés à disposition).

Après échanges divers avec les membres du Conseil Municipal, le débat est clos et la séance du Conseil Municipal des Jeunes est levée à 19 h 15.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2021 : Le Maire clos la séance et quitte la salle. Mme BARDELOT Nicole, 3^{ème} adjoint chargée des Finances, prend la présidence et ouvre la séance. Le Conseil Municipal prend connaissance du compte administratif 2021 du budget communal et de sa concordance avec le compte de gestion du Receveur ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2021 ainsi que le compte de gestion du Receveur comme suit :

Budget communal :	dépenses	2 066 430,95 €
	Recettes	2 451 943,63 €
	<i>Excédent global</i>	385 512,68 €.

Mme BARDELOT Nicole clos la séance et le Maire reprend la présidence et ouvre une nouvelle fois la session.

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES : Le Conseil Municipal, après délibération, décide de maintenir les taux des taxes directes locales qui restent fixés comme suit :

Taxe Foncier bâti	37,42
Taxe Foncier non bâti	40,83.

BUDGET UNIQUE 2022 : le budget prévisionnel et unique 2022 pour la Commune est adopté à l'unanimité et s'équilibre comme suit :

Section Fonctionnement :	1 442 259,35 €
Section Investissement :	1 036 397,04 €.

M. Roger BOUCARD demande si une comptabilité analytique ne serait pas mieux adaptée pour suivre réellement les montants des dépenses de chaque service. L'instruction budgétaire et comptable M14 ne prévoit malheureusement pas cette disposition.

Les principales prévisions pour cette année 2022 sont les suivantes :

Etude Etang de Farges et Etude Economie énergie bâti

Eclairage public

Fleurissement haie Cab. Méd. + pots commune

Signalisation et panneaux divers pour Bureau d'information touristique + Bibliothèque

Abribus Borderousse

Arceau vélos

Tracteur (services techniques)

Eclairage courts de tennis

Accessibilité PMR

Travaux économie énergie

Cabinet médical (poursuite des travaux)

Isolation maison communale 1 r. Franche

Portes diverses dans bâtiments communaux

Voirie diverse marché bons de commande

Cour Ecole maternelle et jeux.

VENTE DE MATERIEL : Le Maire indique à l'Assemblée que du mobilier scolaire qui n'est plus en usage a été répertorié et pourrait être vendu. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre ledit matériel et fixe les prix suivants :

- Chaises « Pullmann » : 20 € l'unité ;
- Bureau de classe : 20 € l'unité ;
- Chaises scolaires normales : 2 € l'unité ;
- Chaises scolaires modernes : 2 € l'unité ;
- Petites tables : 5 € l'unité ;
- Tables biplaces en bois : 10 € l'unité.

Une information sera faite auprès des administrés et un jour sera fixé pour organiser ces ventes.

INFORMATION SUR LA FIBRE : Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux relatifs à l'installation de la fibre sont presque terminés et que l'ouverture des services sera prévue à la fin du mois de juin prochain. Un courrier d'information sera envoyé par Berry Numérique pour inviter les habitants à une réunion publique d'information sur les modalités de raccordement. Des renseignements seront également donnés sur les panneaux d'affichage, sur le site et la page Facebook de la Commune.

INFORMATION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE : Pascal GILLET, 2^{ème} adjoint, présente le compte-rendu de la consultation citoyenne, « Nouveau regard sur Menetou-Salon », qui a eu lieu du mois de janvier au 27 février et à laquelle 161 personnes de tous âges ont répondu. Un éventail des réponses aux diverses questions proposées est indiqué à l'Assemblée avec plusieurs demandes d'aménagement données en priorité comme : la rue du Commerce, la route de Bourges, les places publiques et la rue du Château. Il est à noter que l'étang de Farges est l'endroit le plus apprécié avec un large plébiscite. Une réunion publique sera organisée dans le mois de mai afin de présenter les conclusions de cette consultation.

Patrice BILLON s'interroge et demande au Conseil Municipal quel sera la suite donnée à cette enquête. Un bureau d'étude sera-t-il contacté ?

Il est rappelé que cette participation citoyenne est un des volets de l'autodiagnostic de la démarche d'étude de revitalisation du centre bourg proposée par le service Mission et Accompagnement des Territoires de la DDT. La DDT nous conseillera sur la démarche à suivre suite à cet autodiagnostic.

COMPTE-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Jacky Delarge – Adjoint Ecole – Enfance Jeunesse

Un recrutement interne sera fait au 1^{er} mai prochain pour l'accueil périscolaire (un groupe de conseillers sera désigné pour l'entretien des candidates).

Intervention de Stéphanie Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

Le plan de la Commune va être remplacé par un nouveau remis à jour dans une quinzaine de jours. La Municipalité remercie les 14 annonceurs qui ont participé à son financement.

Il est rappelé à l'ensemble du Conseil Municipal qu'une rencontre avec le personnel, avec remise de médailles et les lauréats du concours des maisons fleuries de 2021 aura lieu mercredi 13 avril à 18 h 30 dans la salle du caveau du Centre d'Accueil.

Marché de Printemps : avec plus d'une vingtaine d'exposants, associations, animations, restauration sur place le midi pour donner la possibilité d'enchaîner par la marche verte « Nettoyons Menetou » à 14h ;

Cérémonie du 8 mai : le dimanche RDV à 11h15 devant la Mairie ;

Comice agricole : réunion de la commission cantonale ce jeudi 14 avril à 19 h 00 à Allogny à l'Espace Heure Bleue ;

Commercialisation des nouveaux coffrets de la CCTHB comportant 2 circuits de randonnées pédestres sur Menetou dans les jours à venir - disponibles sur les différents sites de la CCTHB à Vasselay, Les Aix, centre céramique, BIT la Borne et Menetou).

AFFAIRES DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte de reconduire le poste pour accroissement d'activité, non permanent à temps non complet (8/35^{ème}), pour la préparation et le service du goûter à l'accueil périscolaire du 25 avril au 5 juillet 2022.

Le Conseil Municipal accepte la cession du Camion Renault Mascott au profit de la société Bourges Trucks suite à la vente du nouveau camion Renault qui a été livré tout dernièrement.

Le Maire indique à l'assemblée l'avancement des travaux du Cabinet Médical ainsi que le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu avec les professionnels de santé qui seront amenés à exercer dans ces locaux.

Un tour de table rapide est effectué pour connaître et confirmer la disponibilité de chacun pour la tenue du bureau de vote le 24 avril prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.